


|   |                                     |                       |
|---|-------------------------------------|-----------------------|
|  | REFERENT DE SITE PERISCOLAIRE (H/F) | Titulaire du poste :  |
|   | FICHE DE POSTE                      | Version du 26-02-2025 |

## Positionnement

- Département de rattachement : Direction Enfance et Vie scolaire
- Situation hiérarchique : placé(e) sous l'autorité du Responsable Enfance vie scolaire
- Lieu de travail : Écoles

## Projet de Ville

Au travers de son Projet Éducatif Territorial, la ville développe avec l'ensemble de la communauté éducative, un parcours de Réussite pour les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans, en cohérence avec les besoins identifiés à l'échelle du territoire ou du quartier et avec les autres politiques publiques, autour de 3 axes :

- L'épanouissement personnel de l'enfant et du jeune
- La mobilisation autour de la citoyenneté et des valeurs républicaines
- La place des parents comme premiers éducateurs de l'enfant

Rattachés au service Enfance vie scolaire, sous l'autorité du responsable enfance vie scolaire, le référent de site est chargé d'assurer la bonne organisation des moyens humains et matériels affectés aux écoles pour le temps scolaire. Il exerce également l'ensemble des missions dévolues à un directeur d'accueil collectif de mineurs sur l'ensemble des temps périscolaires.

## Missions

### Missions d'encadrement et d'organisation

**Encadrement et gestion des ressources humaines :** Superviser, évaluer et former les agents tout en assurant le recrutement, la gestion des effectifs et l'organisation du temps de travail (annualisation, absences, SMA) afin de garantir un fonctionnement optimal des services scolaires et périscolaires.

**Animation et gestion des équipes :** Organiser des réunions régulières, accompagner les stagiaires et assurer une astreinte téléphonique pour gérer les urgences.

### Gestion administrative et suivi des procédures

**Gestion administrative et suivi des effectifs :** Organiser le registre de présence, les dossiers des enfants et du personnel, en lien avec les services associés, tout en veillant au respect des procédures administratives et sanitaires.


Assurer la transmission des éléments paye, du pointage et des bordereaux de suivi, en garantissant l'application des règles en vigueur.

### Gestion des espaces et des équipements

Organiser la gestion des locaux, des espaces et du matériel.

Recenser les besoins en équipements et en fournitures nécessaires au bon fonctionnement des services. Solliciter les demandes d'interventions techniques et s'assurer de leur réalisation.

### Élaboration, mise en œuvre et évaluation des projets éducatifs et pédagogiques

|   |                                     |                       |
|---|-------------------------------------|-----------------------|
|  | REFERENT DE SITE PERISCOLAIRE (H/F) | Titulaire du poste :  |
|   | FICHE DE POSTE                      | Version du 26-02-2025 |

**Pilotage et évaluation du projet pédagogique** : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer le projet pédagogique des accueils périscolaires en cohérence avec le PEDT, les projets d'école et de quartier, en collaboration avec les équipes éducatives.

**Accompagnement des équipes et participation aux instances locales** : Soutenir les ATSEM et animateurs dans leurs activités, évaluer les actions éducatives, accompagner les enfants les plus fragiles et contribuer aux instances de coordination des politiques municipales.

### **Facilitation et développement du partenariat avec les équipes de l'Éducation nationale**

**Coordination et collaboration** : Assurer l'interface entre le directeur de l'école, l'équipe enseignante et les acteurs socio-éducatifs pour la prise en charge des enfants et le développement de projets communs sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

**Gestion des interventions et participation aux instances** : Solliciter et garantir la réalisation des interventions techniques, veiller au bon déroulement des manifestations liées à la vie de l'école, et participer aux instances de concertation éducative comme les conseils d'école et les équipes éducatives

### **Facilitation de la relation parents/enfants/école**

**Accueil, accompagnement et lien avec les familles** : Mettre en place un accueil adapté aux enfants et aux parents, faciliter leur implication dans la vie de l'école et assurer le suivi administratif des familles.

**Gestion des situations sensibles et orientation** : Rédiger les signalements, accompagner les enfants en difficulté, gérer les crises et conflits, et orienter les familles vers les partenaires sociaux compétents.

### **Application et contrôle des règles et engagements**

**Respect des normes de sécurité et d'hygiène** : Veiller au respect des règles de sécurité, d'hygiène et des conditions de travail des agents municipaux, ainsi qu'à l'application de la réglementation des accueils collectifs de mineurs et du règlement des activités périscolaires.

**Suivi des dispositifs de sécurité** : Assurer la mise en place et le suivi des dispositifs de sécurité tels que le Plan Vigipirate, le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) et le Service Minimum d'Accueil (SMA).


**Rédaction et application de documents réglementaires** : Participer à la rédaction et à l'application de la Charte ATSEM, garantissant ainsi un cadre cohérent pour l'organisation et le respect des normes au sein des structures scolaires et périscolaires

### **Missions complémentaires**

**Accompagnement des parcours éducatifs et partenariats** : Mettre en place et suivre des parcours individualisés pour les enfants en difficulté, organiser des réunions avec les familles, contribuer au diagnostic éducatif et participer aux instances associées (PRE, CDDF).

**Intervention et animation sur les temps périscolaires et de restauration** : Encadrer et animer des activités adaptées en maternelle et en élémentaire, en cohérence avec le projet éducatif et pédagogique.

### **Profil**

|   |                                     |                       |
|---|-------------------------------------|-----------------------|
|  | REFERENT DE SITE PERISCOLAIRE (H/F) | Titulaire du poste :  |
|   | FICHE DE POSTE                      | Version du 26-02-2025 |

**Qualifications et compétences socio-éducatives** : Catégorie B ou C, filière sociale, sportive ou animation, avec un diplôme requis pour l'encadrement d'accueils collectifs de mineurs, maîtrise de l'environnement socio-éducatif, des politiques territoriales de la jeunesse et de l'éducation, ainsi que des dispositifs contractuels et du projet éducatif territorial de la Ville.

**Capacités d'accompagnement, d'animation et de gestion** : Connaissance des publics, aptitude à les orienter, compétences en pédagogie, en animation, en communication et en coordination de projets éducatifs et sociaux.

**Organisation et qualités professionnelles** : Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, maîtrise des outils informatiques, capacité à diriger et coordonner des projets, sens de l'initiative, travail en équipe et disponibilité.

### Relations professionnelles les plus fréquentes

Responsables de services de la direction

Coordinateur du dispositif de réussite éducative

ATSEM et animateurs des temps périscolaires

Directeurs d'écoles et enseignants

Enfants, Parents

Acteurs socio-éducatifs

Services de la ville

Associations/institutions

### Particularités

---

Temps complet

### Éléments de rémunération

---

Grille indiciaire + régime indemnitaire associé au grade + NBI (selon critères d'attribution)